

| LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Mardi 9 juillet, Saint-Amand-Montrond sera en fête !

Notre ville aura l'honneur de recevoir, pour la 4^{ème} fois, le Tour de France organisé par Amaury Sport Organisation.

Le Tour de France est une chance de mettre en lumière de manière extraordinaire notre belle ville qui mérite d'être connue du plus grand nombre.

C'est également une chance extraordinaire pour nous, Saint-Amandois, de vivre cet événement mondial à domicile, seul événement de cette ampleur à l'accès gratuit.

Nous pourrons admirer les coureurs cyclistes les plus célèbres du monde et assister peut-être à une étape historique comme en 2013, quand l'étape Tours/Saint-Amand-Montrond fut marquée par les « coups de bordures », ces coups de vent qui ont influencé le résultat final du Tour cette année-là et ainsi donné une visibilité importante à Saint-Amand-Montrond.

L'arrivée de la 10^{ème} étape du Tour 2024 à Saint-Amand-Montrond est prévue à partir de 17 h mardi 9 juillet, mais avant cela, la caravane sera passée ainsi que de nombreuses animations tout au long de la journée.

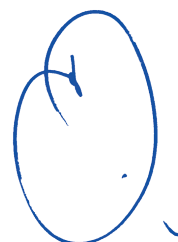
Je vous invite à venir participer à cette belle fête conviviale et amicale autour du vélo.

Accueillir une telle épreuve de cyclisme ne va pas sans une organisation et une sécurité très rigoureuses.

Pour cela, le stationnement et la circulation seront perturbés principalement mardi 9 juillet. Nous vous proposons dans ce livret, le plan de la course ainsi que toutes les contraintes inhérentes au passage du Tour de France dans notre ville.

Vive le Tour de France !

Emmanuel Riotte,



Maire de Saint-Amand-Montrond
Vice-président du Conseil départemental du Cher



Pour plus d'informations sur le Tour de France à Saint-Amand-Montrond, vous pouvez aussi vous rendre sur le site Internet de la Ville www.ville-saint-amand-montrond.fr ou en flashant ce QR code.



Saint-Amand-Montrond, ville arrivée
09 juillet 2024

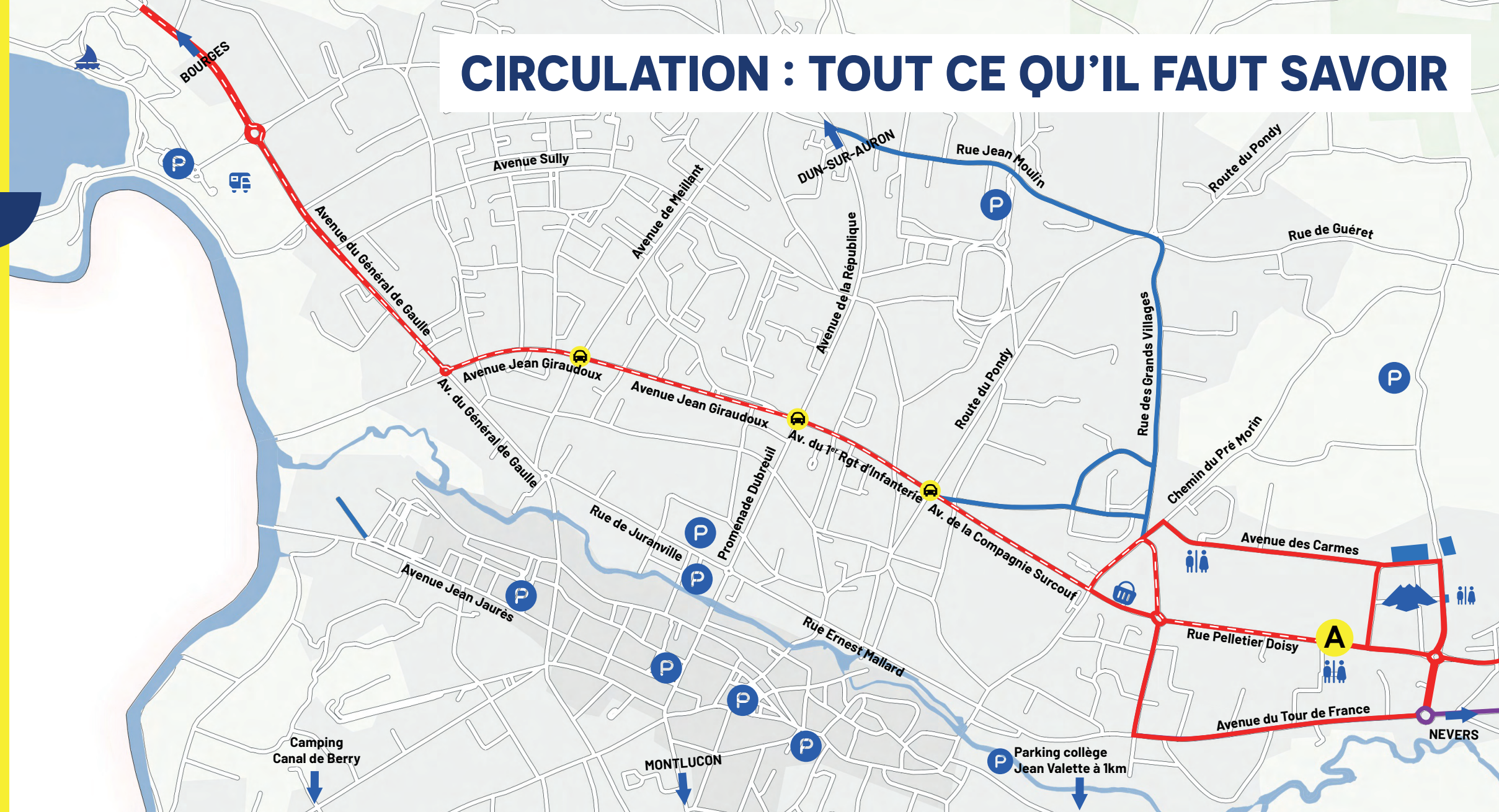




CIRCULATION : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

À SAINT-AMAND-MONTROND

- CIRCULATION INTERDITE
- STATIONNEMENT INTERDIT
- CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDITS
- PARCOURS DU TOUR
- A ARRIVÉE DU TOUR
- P POINTS DE TRAVERSÉE PUBLICS OUVERTS JUSQU'À 14H ET RÉOUVERTS EN FIN DE COURSE
- P PARKING PUBLIC
- TOILETTES HOMME ET FEMME
- MARCHÉ DE PRODUCTEURS
- AIRE DE CAMPING-CARS
- BASE NAUTIQUE DU LAC DE VIRLAY



STATIONNEMENT INTERDIT ET QUALIFIÉ DE GÊNANT

Du dimanche 07 juillet 2024 de 07h00 au mardi 09 juillet 2024 à 22h30 :

- Parking Avenue des Orpailleurs
- Parking de SamExpo, sur toute la partie goudronnée face à l'entrée.

Du lundi 08 juillet 2024 de 19h00 au mardi 09 juillet 2024 à 22h30 :

- Route de Bourges, dans sa partie comprise entre la base de Virlay et le rond-point de l'Avenue du Général de Gaulle.
- Avenue du Général de Gaulle, dans la partie comprise entre le rond-point de la Route de Bourges et le rond-point Hyam Ferveur
- Avenue Jean Giraudoux, dans sa totalité
- Avenue du 1^{er} Régiment d'Infanterie, dans sa totalité
- Avenue de la Compagnie Surcouf, dans sa totalité
- Avenue Antoine de Saint Exupéry, dans sa totalité
- Rue des Grands Villages, dans sa partie comprise entre l'Avenue de la Compagnie Surcouf et l'angle de la rue Bernard Fagot
- Rue Jean Monnet, dans sa partie comprise entre la Rue des Grands Villages et le rond-point de l'Europe
- Rue Pelletier Doisy, dans sa totalité

- Rue des Orpailleurs, dans sa totalité
- Rue Auguste et Charles Moricault, dans sa totalité
- Rue Blaise Lutendre jusqu'à l'entreprise SITA
- Rue de la Cannelille, dans sa totalité
- Avenue des Carmes, dans sa totalité
- Avenue du Tour de France des deux côtés du rond-point de l'Alliance à la rue Jean Monnet pour être réservé à l'organisateur du Tour de France.
- Sur l'ensemble des parkings de la Pyramide des Métiers d'Art pour être réservé à l'organisateur du Tour de France
- Sur l'ensemble du parking de la base nautique de Virlay

Du lundi 08 juillet 2024 de 19h00 au mardi 09 juillet 2024 à 19h00 :

- Rue des Grands Villages dans sa partie comprise entre la rue Jean Monnet et la route du Pondy
- Rue des Séjots, dans sa totalité
- Rue Bernard Fagot, dans sa totalité
- Rue Jean Moulin, dans sa totalité

Le mardi 09 juillet 2024 de 07h00 à 19h00 :

- Rue du Port, dans sa totalité

CIRCULATION INTERDITE À TOUS VÉHICULES

Du lundi 08 juillet 2024 à partir de 19h00 au mardi 09 juillet 2024 à 22h30 :

- Rue Pelletier Doisy, dans sa totalité

Le mardi 09 juillet 2024 de 00h00 à 21h30 :

- Avenue Jean Giraudoux, dans sa totalité
- Avenue du 1^{er} Régiment d'Infanterie, dans sa totalité
- Avenue de la Compagnie Surcouf, jusqu'à l'angle de la rue des Grands Villages
- Avenue Antoine de Saint Exupéry, dans sa totalité
- Rue des Grands villages, de l'angle de l'avenue de la Compagnie Surcouf à l'angle de la rue Jean Monnet
- Rue Jean Monnet, de l'angle de la rue des Grands Villages au rond-point de l'Europe
- Rue des Orpailleurs, dans sa totalité
- Rue Auguste et Charles Moricault, dans sa totalité
- Rue de la Cannelille, dans sa totalité
- Avenue des Carmes, dans sa totalité
- Rue Blaise Lutendre, dans sa totalité

Le mardi 09 juillet 2024 de 10h00 à 19h00 :

- Route de Bourges, dans sa partie comprise entre la base de Virlay et le rond-point de l'Avenue du Général de Gaulle.
- Avenue du Général de Gaulle dans sa partie comprise entre le rond-point de la Route de Bourges et le rond-point Hyam Ferveur
- Avenue du Tour de France, dans sa totalité
- Rue Jean Monnet, dans sa partie comprise entre l'avenue du Tour de France et le rond-point de l'Europe
- Rue de Charenton, dans sa partie comprise entre le rond-point de l'Alliance et le chemin de la Saulzaie

Coordonnées camping Canal de Berry

Chemin de la Roche
02 48 96 84 15
accueil@campingcanaldeberry.fr
<https://www.camping-canal-de-berry.fr/>